

atlantic

ZÉNÉO

Chauffe-eau électrique

Elektrische boiler - Elektriline soojaveeboiler

NOTICE D'UTILISATION ET D'INSTALLATION

Installatie- en gebruiksvorschriften
Paigaldusjuhend

À conserver par l'utilisateur

Richtlijnen te bewaren door de gebruiker
Hoïda käesolev juhend alles ka montaažijärgselt

F

NL

EE



L'essentiel

TÉMOIN DE FONCTIONNEMENT

Gagnez en sérénité avec ce témoin qui vous indique l'état de fonctionnement de votre chauffe-eau en un coup d'œil.



Orange

Le chauffe-eau est en chauffe



Vert fixe
Vert clignotant
lentement

Le système de protection anti-corrosion de la cuve fonctionne normalement



Éteint
Vert clignotant
rapidement

Le chauffe-eau rencontre un dysfonctionnement
Consultez la notice et/ou contactez votre installateur.

Avertissements Généraux

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

INSTALLATION

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel (4°C à 5°C minimum).
- La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- Prévoir une aération du local d'installation. La température de ce local ne doit pas dépasser 35°C.
- Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2 (voir figures page 10). Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins

 **Manuel à conserver même après installation du produit.**

Avertissements Généraux

être installés dans le volume V2 ou le plus haut possible dans le volume V1 pour un horizontal.

- Placer l'appareil dans un lieu accessible (se reporter aux figures d'installation du chapitre 3).
- Ce produit est destiné pour être utilisé à une altitude maximale de 3000 m.
- Dans le cas d'un chauffe-eau vertical mural, s'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.
- Fixation d'un chauffe-eau vertical mural : Laisser au-dessous des extrémités des tubes de l'appareil un espace libre au moins égal à 300 mm (100 L) – 480 mm (150 L et 200 L) pour pouvoir intervenir sur les équipements et accessoires.
- Ce chauffe-eau est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C en position maximale capable de limiter la prolifération des bactéries de Légionelle dans le réservoir. Attention, au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions 3/4" (20/27) et de pression 0,7 MPa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.
- Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Il devra être installé sur l'arrivée d'eau

Avertissements Généraux

froide, après le compteur.

- Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement non soumis au gel (4°C à 5°C mini), en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou en cas de vidange du chauffe-eau.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont du chauffe-eau un dispositif de coupure omnipolaire (porte fusible, disjoncteur avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm, disjoncteur différentiel de 30 mA).

La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère \oplus est prévue à cet effet.

Produits incorporant une batterie : il y a risque d'explosion si la batterie est remplacée par une batterie de type incorrect. Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions.

ENTRETIEN

- Le dispositif de vidange du groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement périodiquement (au moins une fois par mois). Cette manœuvre permet d'évacuer

Avertissements Généraux

d'éventuels dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.

- Pour vidanger l'appareil, couper le courant, fermer l'alimentation d'eau froide, puis vidanger grâce à la manette du groupe de sécurité en ayant ouvert un robinet d'eau chaude.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

La notice d'utilisation de cet appareil est disponible en contactant le service après-vente.

Manuel d'installation et d'entretien

Chauffe-eau

FR

Sommaire

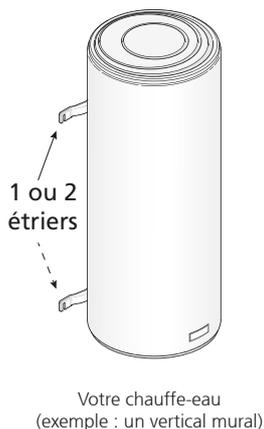
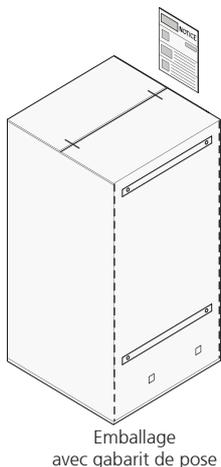
Installation

Avant de commencer	6
Contenu du colis	6
Accessoires à prévoir	6
Outillage nécessaire	7
Main d'œuvre	7
Schéma général d'installation.....	8
Où installer mon chauffe-eau	10
Précautions	10
Installation spécifique en salle de bain	10
Comment installer mon chauffe-eau.....	11
Chauffe-eau vertical mural	11
Raccordement hydraulique du chauffe-eau.....	13
Le raccordement classique	13
Le raccordement avec limiteur de température	13
Le raccordement avec un réducteur de pression	14
Le remplissage du chauffe-eau	14
Raccordement électrique du chauffe-eau	15
Mise en service du chauffe-eau	15
Conseils d'entretien domestique	16
Le groupe de sécurité	16
Vidange d'un chauffe-eau	16
Contrôle du voyant	17
Entretien de la cuve	17
Champ d'application de la garantie	17
Conditions de garantie	18

1. Avant de commencer

1.1. Contenu du colis

Votre colis comprend :



easyFIX pour modèles verticaux muraux

50 L	non disponible
75 à 100 litres	1
150 à 200 litres	2



1.2. Accessoires à prévoir

1.2.1. Les accessoires obligatoires et conseillés

Pour l'installation de votre chauffe-eau, vous devez prévoir les éléments suivants :

Groupe de sécurité NEUF

Obligatoire



Sortie de câble murale



Siphon

Obligatoire



Ruban d'étanchéité ou autre



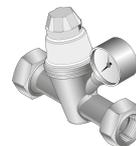
Limiteur de température

Obligatoire en neuf et rénovations lourdes



Réducteur de pression

Obligatoire si la pression d'eau de votre habitation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Il doit être installé à la sortie du compteur. (voir page 14)



Bac de récupération d'eau

Impératif dans le cas d'une installation à l'étage et au-dessus d'un local habité



Système de fixation
(Ø 10 mm mini)
(Selon support)



Trépied

Pour les modèles verticaux muraux.
Obligatoire sur les murs non porteurs
et recommandé pour les chauffe-eau
supérieurs à 100 L

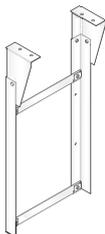


1.2.2. Les accessoires optionnels

Console d'accrochage
plafond

Idéale pour fixer les chauffe-eau
verticaux muraux
au plafond, quand le mur
est non porteur.

Libère de l'espace sous
le chauffe-eau



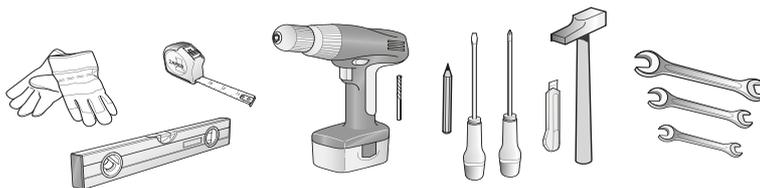
Pattes de fixation uni-
verselles

Idéales pour réutiliser
les fixations de votre ancien
chauffe-eau sans trous
supplémentaires.

Gain de temps à la pose
Compatible avec l'utilisation
d'easyFIX.



1.3. Outillage nécessaire



1.4. Main d'œuvre

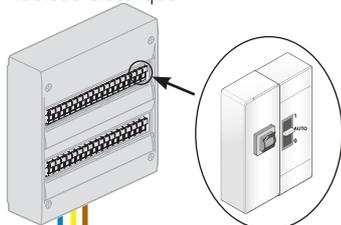


**2 personnes
pour le montage**



2 heures

Tableau électrique



Disjoncteur 16A,
contacteur jour/nuit
et différentiel 30mA

PRECAUTIONS D'INSTALLATION :

- Température du lieu d'installation comprise entre 4°C et 35°C
- Positionner le chauffe-eau le plus près possible des salles d'eau
 - Si le chauffe-eau est installé au-dessus d'un local habité, mettre un bac de récupération d'eau.

● Phase
● Terre 
● Neutre

Raccord diélectrique

Sortie
eau chaude

Arrivée
eau froide

Siphon

Limiteur
de température

Robinet dans une salle de bain
par exemple

ATTENTION
Si votre tuyauterie n'est pas en cuivre (PER, multicouche...), il est **OBLIGATOIRE** d'installer une canalisation en cuivre d'une longueur minimale de 50 cm (DTU.60.1) et/ou un limiteur de température en sortie eau chaude de votre ballon (voir p. 13).

Eau froide

Eau chaude

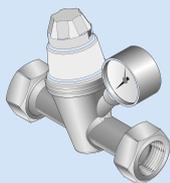
Schéma général d'installation

Exemple avec un chauffe-eau vertical mural

Réducteur de pression

Le réducteur de pression est un accessoire supplémentaire qui doit être installé à la sortie de votre compteur d'eau si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 0,5 MPa (5 bar).

Il évitera que la soupape du groupe de sécurité ne s'ouvre de manière intempestive lorsque le chauffe-eau n'est pas en fonctionnement. Pour connaître la pression d'eau dans votre habitation vous pouvez vous renseigner auprès de votre fournisseur d'eau.



Attention : le réducteur de pression ne doit jamais être placé entre le groupe de sécurité et la cuve du chauffe eau.



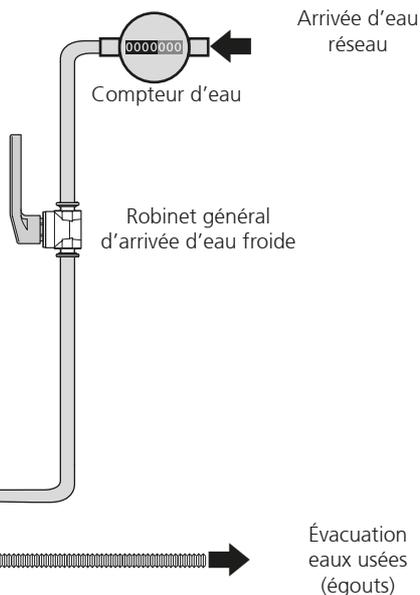
Réducteur de pression

Groupe de sécurité

Groupe de sécurité

Le groupe de sécurité est un accessoire obligatoire. Son rôle est de maintenir à l'intérieur du chauffe-eau une pression inférieure à 0,7 MPa (7 bar) pour éviter l'explosion de celui-ci (il remplit donc le même rôle qu'une soupape sur une cocotte minute). Le groupe de sécurité laisse donc s'échapper de l'eau lorsque le chauffe-eau est en fonctionnement. Cet écoulement peut représenter jusqu'à 3% du volume du chauffe eau par cycle de chauffe.

Attention : le groupe de sécurité doit toujours être raccordé directement à l'entrée eau froide du ballon. Rien ne doit être installé entre le groupe de sécurité et le chauffe-eau. (aucune vanne, pas de réducteur de pression ...).



2. Où installer mon chauffe-eau ?

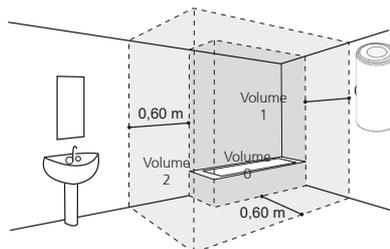
2.1 Précautions

- Choisir un lieu d'installation dont la température sera toujours comprise entre 4°C et 35°C.
- Le chauffe-eau doit être positionné le plus près possible des points de puisages importants (salle de bains, cuisine...).
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage), les tuyauteries et les organes de sécurité (groupe de sécurité, réducteur de pression) doivent être isolés.
- Prévoir une aération dans le local afin d'éviter les phénomènes de condensation et de corrosion de la peinture du chauffe-eau.
- S'assurer que l'élément support (mur ou plafond) est suffisamment résistant pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau (voir tableau p. 11).
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 40 cm pour l'entretien périodique de l'élément chauffant.
- En cas d'installation au-dessus de locaux habités (faux-plafond, combles...), il est **IMPÉRATIF** de prévoir un bac de récupération d'eau raccordé à l'égout sous le chauffe-eau (type bac à douche par exemple).

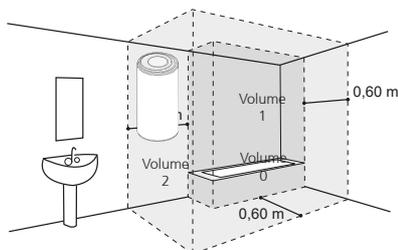


2.2 Installation spécifique en salle de bain

- Installation hors volumes (NF C 15-100).



Si les dimensions de la salle de bain ne permettent pas de placer le chauffe-eau hors volumes :

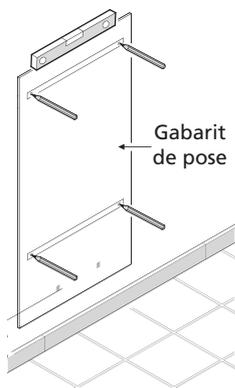
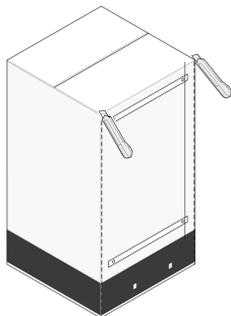


Possible dans le Volume 2

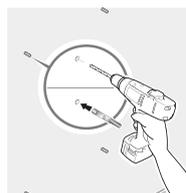
3. Comment installer mon chauffe-eau ?

3.1 Chauffe-eau vertical mural

- ❶ Découper le gabarit imprimé sur le carton et l'utiliser pour faire les marquages.



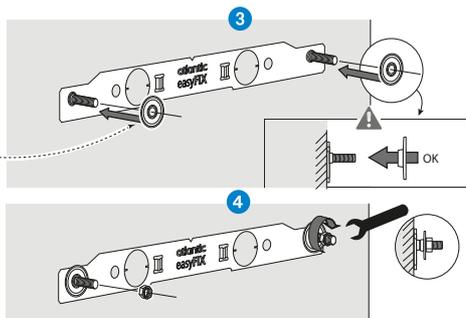
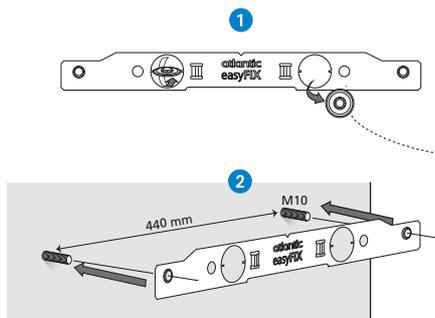
- ❷ Percer puis cheviller votre chauffe-eau en utilisant des fixations de diamètre (Ø) 10 mm minimum adaptées à votre mur (plaque de plâtre, béton, brique). Attention : votre mur doit pouvoir supporter le poids du chauffe-eau rempli. Dans le cas contraire, utiliser un trépied (voir paragraphe sur le cas particulier de pose sur trépied).



Poids indicatif
du chauffe-eau
rempli

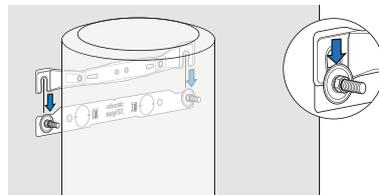
Capacité	Poids
50 L	75 kg
75 L	100 kg
100 L	150 kg
150 L	200 kg
200 L	250 kg

- ❸ Mettre en place et serrer easyFIX



Couple de serrage : 29Nm maxi

- ❹ Installer le chauffe-eau



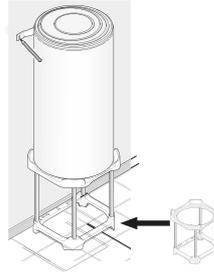
Cas particulier :
Pose d'un chauffe-eau vertical mural sur trépied

L'utilisation d'un trépied conforme et compatible est obligatoire pour la pose d'un chauffe-eau d'une capacité supérieure à 100 L sur un mur non porteur (ne pouvant pas supporter le poids du ballon rempli).

Poser le chauffe-eau d'abord sur son trépied pour marquer les points de fixation.

Réaliser les perçages.

Réinstaller le chauffe-eau à sa place.



Fixer obligatoirement l'étrier supérieur.

4. Raccordement hydraulique du chauffe-eau

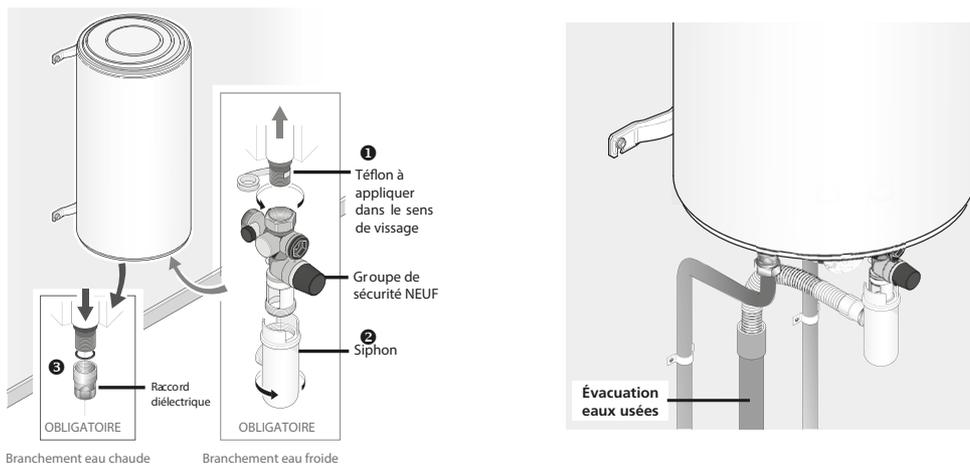
Le chauffe-eau devra être raccordé conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où il sera installé (pour la France : DTU Plomberie 60-1).

4.1 Le raccordement classique

- ❶ Effectuer le branchement du groupe de sécurité NEUF sur l'entrée d'eau froide (bleue) de votre chauffe-eau.
- ❷ Placer le siphon sous le groupe de sécurité et relier son évacuation vers l'égout.
- ❸ Visser le raccord diélectrique sur la sortie d'eau chaude (rouge) de votre chauffe-eau.
- ❹ Procéder au raccordement de votre tuyauterie sur votre chauffe-eau.



Vos tuyauteries doivent être rigides (cuivre) ou souples (flexibles tressés en inox normalisés) et supporter 100°C et 10 bar (1 MPa). Sinon, utiliser un limiteur de température.

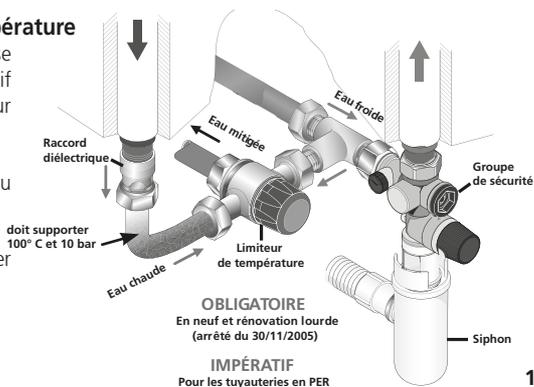


4.2 Le raccordement avec un limiteur de température

Si vos tuyauteries sont en matériaux de synthèse (plastique ou PER par exemple), il est impératif d'installer un limiteur de température (ou régulateur thermostatique).

Le limiteur ne doit jamais être raccordé directement au chauffe-eau.

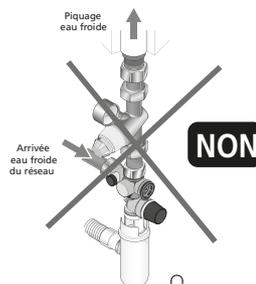
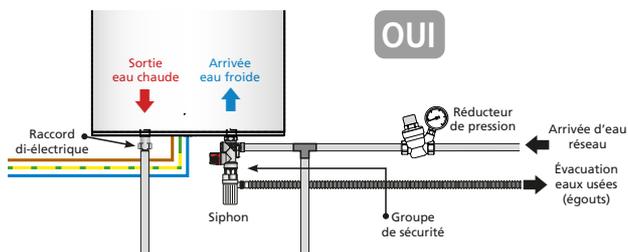
Le limiteur de température permet de limiter les risques de brûlure.



4.3 Le raccordement avec un réducteur de pression

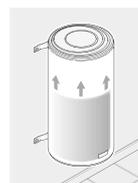
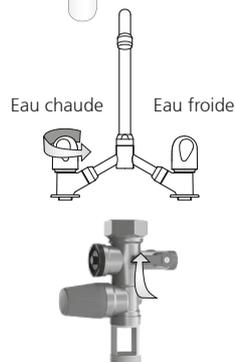
Le réducteur de pression est obligatoire si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 0,5 MPa (5 bar).

Le placer sur l'arrivée d'eau froide, à la sortie de votre compteur d'eau, jamais directement au chauffe-eau.

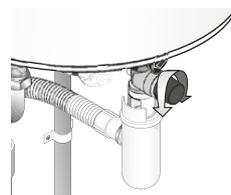


4.4 Remplissage du chauffe-eau

- ❶ Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE du logement.
- ❷ Ouvrir la vanne d'arrivée d'eau froide située sur le groupe de sécurité.
- ❸ Le chauffe-eau sera rempli dès que vous observerez un écoulement d'eau froide à la sortie des robinets d'eau chaude. Fermer ces derniers.
- ❹ Vérifier le bon fonctionnement du groupe de sécurité en manipulant le robinet de vidange. Un peu d'eau doit s'écouler.
- ❺ Vérifier l'étanchéité au niveau des sortie et entrée d'eau sur le chauffe-eau.



Remplissage :
10 Litres
par minute



Si vous constatez une fuite, essayez de resserrer les raccords.

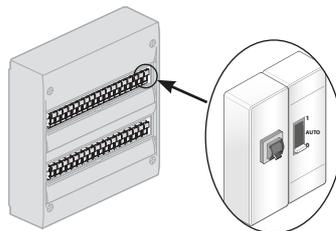
Si la fuite persiste, procédez à la vidange du chauffe-eau (voir page 16) et refaites les raccords. Recommencez l'opération jusqu'à avoir une étanchéité totale.

5. Raccordement électrique du chauffe-eau

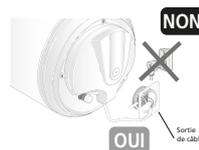


⚠ COUPER LE COURANT !

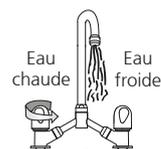
- 1 S'assurer de la compatibilité du chauffe-eau avec l'installation électrique.



- 2 L'utilisation d'une liaison en câbles rigides de section minimum $3 \times 2,5 \text{ mm}^2$ en monophasé (phase, neutre, terre) ou $4 \times 2,5 \text{ mm}^2$ en triphasé (3 phases + terre) est impérative (se reporter au paragraphe «Schéma électrique»). Raccorder le câble d'alimentation du chauffe-eau à une sortie de câble (le chauffe-eau ne doit pas être raccordé à une prise).



- 3 **Vérifier que le chauffe-eau est rempli en ouvrant un robinet d'eau CHAUDE. De l'eau FROIDE doit s'écouler. Si le chauffe-eau est alimenté alors qu'il est vide, vous risquez de l'endommager (non couvert par la garantie).**



- 4 Remettre le courant.

- 5 Un raccordement en direct sur les résistances (sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est extrêmement dangereux, la température de l'eau n'étant plus limitée.



6. Mise en service du chauffe-eau

- 1 Si votre tableau électrique est équipé d'un contacteur jour/nuit (tarif réduit la nuit), le positionner sur 1 (marche forcée)

- 2 **Un léger dégagement de fumée peut apparaître pendant le début de la chauffe (fonctionnement NORMAL).**



Après un moment, de l'eau doit s'écouler goutte à goutte par le groupe de sécurité (raccordé à une évacuation des eaux usées). Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut.

- 3 Attendre la fin de la chauffe pour pouvoir utiliser pleinement votre chauffe-eau (voir tableau des caractéristiques pour connaître le temps estimé selon votre modèle).



**Temps de chauffe
MAXI = 8 heures**

7. Conseils d'entretien domestique

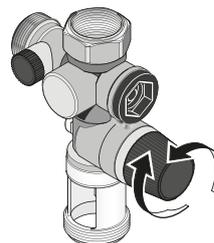
Pour conserver les performances de votre chauffe-eau pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les 2 ans.

7.1 Le groupe de sécurité

Manœuvrer régulièrement (au moins une fois par mois), la soupape du groupe de sécurité.

Cette manipulation permet d'évacuer les éventuels dépôts pouvant obstruer le groupe de sécurité.

Le non-entretien du groupe de sécurité peut entraîner une détérioration du chauffe-eau (non couvert par la garantie).



7.2 Vidange d'un chauffe-eau

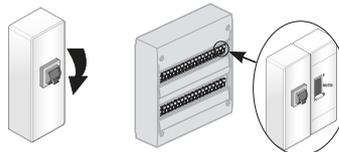
Si le chauffe-eau doit rester sans fonctionner pendant plus d'une semaine (dans une habitation secondaire par exemple), et s'il se trouve dans un lieu soumis au gel, il est indispensable de vidanger le chauffe-eau afin de le protéger contre la corrosion.

Une fois le chauffe-eau vidangé, purger l'ensemble de la tuyauterie de votre habitation (ouvrir l'ensemble des robinets d'eau froide et d'eau chaude de l'habitation afin que tous les tuyaux soient vidés).

- 1 Couper le courant.



COUPER LE COURANT !



- 2 Fermer votre robinet général d'arrivée d'eau froide.

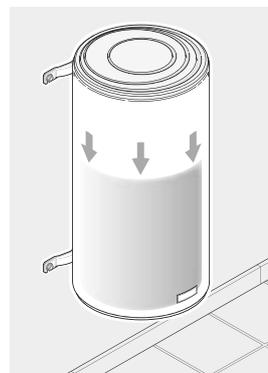
- 3 Ouvrir la molette de la soupape de sécurité (¼ de tour).



- 4 Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE de manière à faire un appel d'air.

- 5 Le chauffe-eau est vide lorsque l'eau s'arrête de couler au groupe de sécurité.
La vidange peut prendre jusqu'à 1h30 ou plus.

- 6 À votre retour, suivre les étapes du paragraphe 6 de « mise en service » (page 15) pour remettre votre chauffe-eau en marche.



7.3 Contrôle du voyant

Vérifier périodiquement le fonctionnement du voyant (voir tableau p. 24). En cas d'arrêt, ou de clignotement vert rapide, contacter votre installateur.

7.4 Entretien de la cuve

Un entretien de la cuve par un professionnel est fortement conseillé tous les 2 - 3 ans en fonction de la qualité de l'eau : vidange et détartrage.

Dans les régions où l'eau est calcaire, il est possible de traiter l'eau avec un adoucisseur. Ce dernier doit être bien réglé et la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f.

L'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit bien réglé, agréé CSTB pour la France, vérifié et entretenu régulièrement.



Ne jetez pas votre appareil avec les ordures ménagères, mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.

8. Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

8.1 Des conditions d'environnement anormales

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ d'usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Dureté de l'eau < 8°f.
- Non respect des normes (NF EN 50160) de réseau électrique (alimentation électrique présentant des mini ou maxi de tension, des fréquences non conformes par exemple).
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

8.2 Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme EN 1487, ou modification de son réglage...
- Mise en place directement sur le chauffe-eau d'un système hydraulique empêchant le fonctionnement du groupe de sécurité (réduction de pression, robinet d'arrêt...) (voir page 14).
- Corrosion anormale des piquages (eau chaude ou eau froide) suite à un raccordement hydraulique incorrect (mauvaise étanchéité) ou absence de manchons diélectriques (contact direct fer-cuivre).
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NF C 15-100 ou aux normes en vigueur dans le pays, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le constructeur.
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
- Absence ou montage incorrect du capot de protection électrique.
- Absence ou montage incorrect du passage de câble.
- Chute d'un appareil suite à l'utilisation de fixations non adaptées au support d'installation.

8.3 Un entretien défectueux

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification du produit d'origine sans avis du constructeur ou utilisation de pièces détachées non référencées par celui-ci.

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la comptabilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2011/65/UE et 2017/2102/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception.

9. Conditions de garantie

Le chauffe-eau doit être installé par un professionnel ou une personne qualifiée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques. Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre distributeur des pièces reconnues défectueuses d'origine par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre et de transport ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation ou d'achat faisant foi). En l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau, majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé (premier matériel facturé).

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'une pièce ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil.

La fourniture des pièces détachées indispensables à l'utilisation de nos produits est assurée pendant une période de 7 ans à compter de la date de fabrication de ces derniers.



Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

Caractéristiques techniques

Chauffe-eau

Sommaire

Présentation du matériel	20
Chauffe-eau verticaux muraux	20
Présentation des composants	22
Modèles verticaux muraux du 50 L au 100 L	22
Modèles verticaux muraux du 150 L et du 200 L	22
État des voyants	23
Procédures d'installation spécifiques	23
Instructions pour le passage en 400 V triphasé	23
Réglage de la température	23
Conditions d'entretien spécifiques	23
Les pièces pouvant être remplacées	23
Coupure de courant	24
Aide au dépannage	24
Voyant Rouge clignotant (visible capot ouvert)	24
Aucun voyant allumé	24
Pas d'eau chaude	25
Compteur électrique qui disjoncte	25
Eau tiède	25
Problème de fuite	26
Bruit de bouillonnement	26
Eau trop chaude	26

Présentation du matériel

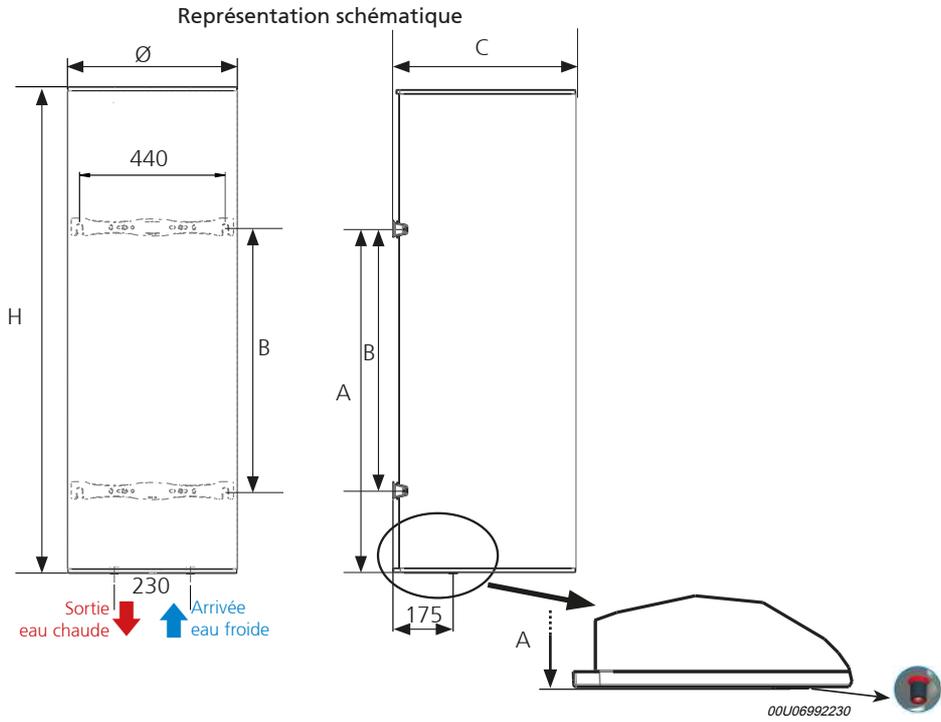
1. Caractéristiques

1.1 Chauffe-eau verticaux muraux (VM)

		50 litres	75 litres	100 litres	150 litres	200 litres
Tension (V)		230 V monophasé, non kitable			230 V monophasé (transformable en 400 V triphasé ou 230 V triphasé avec le kit adapté)	
Résistance		Stéatite				
Puissance (W)		1 200	1 200	1 200	1 800	2 200
Dimensions (mm)	∅	505	513	513	513	513
	H	575	705	835	1155	1475
	A	370	570	750	1050	1050
	B	/	/	/	800	800
	C	530	530	530	530	530
Temps de chauffe*		2h23	4h08	5h27	5h14	5h44
Qpr (Consommation entretien)**		0,82	1,08	1,28	1,65	1,94
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C, en litres)		/	142	177	276	374
Poids à vide (kg)		23	23	27	35	45
Poids rempli (kg)		73	98	127	185	245

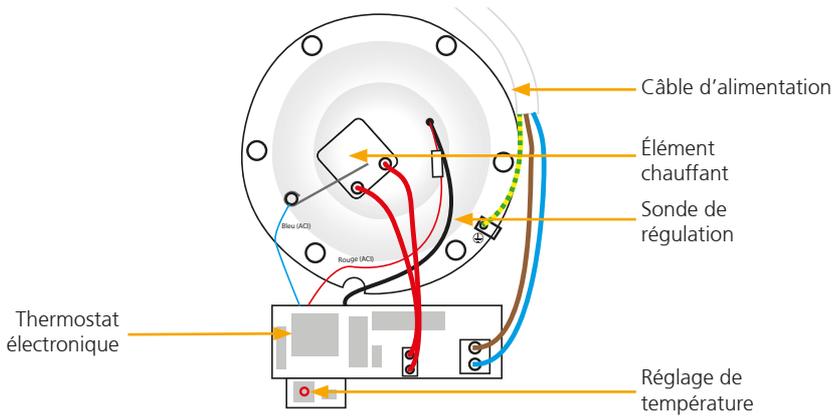
*Temps de chauffe indicatif pour chauffage de 15 à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

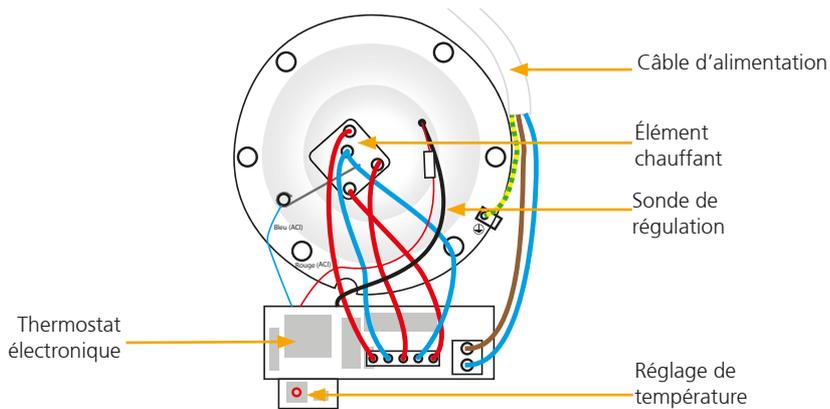


II. Présentation des composants

II.1 Composants des modèles verticaux muraux du 50 L au 100 L



II.2 Composants des modèles verticaux muraux du 150 L et du 200 L



II.4 État des voyants

Voyants	État du voyant	Signification	Remarque
Voyant Orange Témoin de chauffe 	Allumé en continu (fixe) 	Le chauffe-eau est en chauffe (chauffe de l'eau en cours). Le produit fonctionne sous alimentation secteur.	Le produit fonctionne sous alimentation secteur.
Voyant Vert Système de protection 	Allumé en continu (fixe) 	Le système de protection active contre la corrosion est fonctionnel (en l'absence de courant, une batterie assure le fonctionnement du système de protection).	- Le produit fonctionne sous alimentation secteur - Absence de chauffe
	Clignotement lent (vert)  5 s	Fonctionnement normal en Heures Pleines : - Eau chaude disponible. - Protection anti corrosion assurée.	Le produit fonctionne sous batterie.
	Clignotement rapide (vert) 	Fonctionnement anormal	Se reporter au voyant rouge à l'intérieur du capot
Voyant éteint 	Voyant éteint 	Fonctionnement anormal	Absence d'alimentation secteur : - Passer en marche forcée depuis votre tableau électrique, et/ou - Vérifier la position du disjoncteur ➔ Si le voyant reste éteint, contacter l'installateur ou le S.A.V.

III. Procédures d'installation spécifiques

III.1 Instructions pour le passage en 400 V triphasé

Suivre les instructions imprimées dans l'emballage du kit (vendu séparément en accessoire).

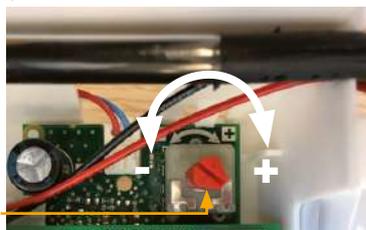
III.2 Réglage de la température

La température est réglée en usine sur la position maxi. La température peut être abaissée sur une plage de 15° C, avec 1 degré par cran sur le potentiomètre.



Opération à effectuer hors tension par une personne qualifiée.

Potentiomètre



IV. Conditions d'entretien spécifiques

IV.1 Les pièces pouvant être remplacées

- Thermostat électronique
- Sonde température
- Joint
- Capot
- Batterie
- Carte puissance
- Résistance seule
- Résistance avec corps de chauffe émaillé



Le remplacement du corps de chauffe ou l'ouverture du chauffe-eau implique le remplacement du joint.

Toute opération de remplacement doit être effectuée par une personne habilitée avec des pièces d'origine constructeur.

IV.2 Coupure de courant

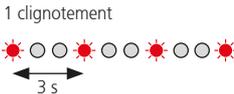
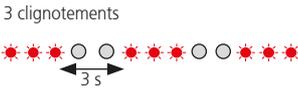
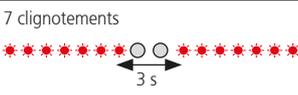
Après coupure de l'alimentation électrique, le voyant vert du système de protection continue de fonctionner grâce à la batterie. Aucun risque de choc électrique n'est à craindre. Vérifier régulièrement que le témoin lumineux vert fonctionne. Si celui-ci est éteint, reportez-vous à la page 24, paragraphe V.2.

V. Aide au dépannage

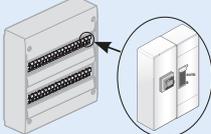
V.1 Voyant Rouge clignotant (visible capot ouvert)



Couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil avant l'ouverture du capot.

Voyant défaut	État du voyant	Signification	Remarque / dépannage
Rouge 	1 clignotement 	Erreur 1 : défaut de batterie	Vérifier le branchement connectique batterie Remplacer la batterie
	3 clignotements 	Erreur 3 : défaut sonde de régulation	Vérifier le branchement connectique sonde. Remplacer la sonde de régulation.
	7 clignotements 	Erreur 7 : détection «Anti chauffe à sec»	Absence d'eau dans le chauffe-eau : - Remplir le chauffe-eau en eau. Eau trop peu conductrice (eau douce) : - Contacter le S.A.V.
		Erreur 7 : défaut du système de protection anti-corrosion	Système en circuit-ouvert : - Vérifier le branchement des connectiques. - Si le défaut persiste, remplacer le corps de chauffe.

V.2 Aucun voyant allumé

Action à mener	Solution	Cause
<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire vérifier par un professionnel l'alimentation électrique (à l'aide d'un multimètre). 2. Si vous avez une tarification Heures pleines / Heures creuses <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Passer en marche forcée depuis votre tableau électrique 2.2. Vérifier la position du disjoncteur (doit être en position ON). 	<p>S'il y a bien du courant et que le voyant orange reste éteint : remplacer le thermostat.</p>	Thermostat défectueux.
	<p>S'il y a du courant et que le voyant orange s'allume durant la chauffe et que le voyant vert est éteint quand la chauffe est terminée : Remplacer la batterie du thermostat.</p>	Batterie défectueuse.
	<p>S'il n'y a pas de courant : faire intervenir un électricien.</p>	Défaut d'alimentation électrique.

V.3 Pas d'eau chaude

Actions à mener	Solution	Cause
<p>1. Faire vérifier par un professionnel la présence de courant à l'entrée du chauffe-eau (à l'aide d'un multimètre).</p> 	S'il n'y a pas de courant aux bornes du chauffe-eau faire intervenir un électricien.	Défaut d'alimentation électrique.
<p>2. Faire vérifier par un professionnel la présence de courant aux bornes de la résistance (à l'aide d'un multimètre).</p> 	<p>S'il n'y a pas de courant aux bornes de la résistance : Remplacer le thermostat.</p> <p>S'il y a du courant aux bornes de la résistance et qu'il n'y a pas d'eau chaude, remplacer la résistance.</p>	<p>Thermostat électronique défectueux.</p> <p>Résistance défectueuse.</p>

V.4 Compteur électrique qui disjoncte

Actions à mener	Solution	Cause
<p>1. Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau.</p> <p>2. Ouvrir le capot plastique.</p> <p>3. Retirer la résistance sans vidanger le chauffe-eau.</p>	Nettoyer l'endroit où elle est logée (intérieur creux) à l'aide d'un chiffon ou d'un goupillon plastique.	Résidus dans le fourreau de la résistance.

V.5 Eau tiède

Actions à mener	Solution	Cause
<p>1.1. Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau.</p> <p>1.2. Ouvrir le capot plastique.</p> <p>1.3. Mettre le thermostat au maximum (tourner la molette de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée).</p> <p>Voir p. 23, paragraphe III.2 Réglage de la température.</p>	Laisser le réglage du thermostat au maximum afin de profiter d'une eau bien chaude et en quantité suffisante.	Mauvais réglage du thermostat.
<p>2. Fermer l'arrivée d'eau froide au groupe de sécurité.</p>  <p>3. Ouvrir un robinet d'eau chaude de l'habitation.</p>	<p>Si de l'eau s'écoule du robinet d'eau chaude, alors un des robinets de l'habitation est défectueux.</p> <p>Remplacer le robinet défectueux ou faire appel à un plombier pour qu'il trouve l'origine du problème.</p>	Un robinet (mitigeur) de l'habitation laisse passer de l'eau froide dans le circuit d'eau chaude.

V.6 Problème de fuite

Actions à mener	Solution	Cause
Fuite localisée aux piquages d'eau froide et eau chaude		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Couper l'alimentation électrique 2. Procéder à la vidange du chauffe-eau (voir p. 16). 	Refaire l'ensemble des raccords (voir p. 13, du chapitre installation).	Mauvaise étanchéité des raccords.
Fuite localisée au niveau des écrous situés sous le capot plastique		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Couper l'alimentation électrique. 2. Procéder à la vidange du chauffe-eau (voir p. 16). 	Procéder au remplacement du joint d'étanchéité ou du fourreau complet.	Joint d'étanchéité détérioré ou fourreau percé.
Fuite localisée au niveau de la cuve		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Couper l'alimentation électrique. 2. Procéder à la vidange du chauffe-eau (voir p. 16). 	Remplacer le chauffe-eau.	Corrosion de la cuve.

V.7 Bruit de bouillonnement

Actions à mener	Solution	Cause
<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier que le bruit a lieu quand le chauffe-eau est en cours de chauffe. 	Si le bruit a lieu pendant la chauffe, procéder au détartrage du chauffe-eau (voir chapitre 7.4 entretien p.17).	Chauffe-eau entartré.
	Si le bruit n'a pas lieu pendant la chauffe ou s'il s'agit de bruits de claquements ou s'il a lieu au moment de l'ouverture d'un robinet, faire intervenir un plombier pour qu'il trouve l'origine du problème.	Le chauffe-eau n'est pas en cause.

V.8 Eau trop chaude

Actions à mener	Solution	Cause
<ol style="list-style-type: none"> 1.1. Couper immédiatement l'alimentation électrique du chauffe-eau. 1.2. Vérifier le câblage électrique du chauffe-eau. 	Refaire le câblage électrique du chauffe-eau selon le schéma page 22.	Branchement direct à la résistance sans passer par le thermostat.
<ol style="list-style-type: none"> 2.1 Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau. 2.2 Ouvrir le capot plastique. 2.3 Baisser légèrement le réglage du thermostat en tournant la molette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. <p>Voir p. 23, paragraphe III.2 Réglage de la température.</p>	Régler le thermostat à la température souhaitée.	Thermostat réglé au maximum.

CERTIFICAT DE GARANTIE

À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DE L'APPAREIL

■ DURÉE DE GARANTIE

- 5 ans pour la cuve des chauffe-eau et leur porte bougie.
- 5 ans pour les équipements amovibles : joint de porte, élément chauffant, thermostat...

■ GARANTIEBON – Te bewaren door de gebruiker van het toestel – Garantieduur:

- 5 jaar op de kuip en de verwarmingselementhuls van de boilers.
- 5 jaar op de demonteerbare onderdelen : deurafdichting, verwarmingselement, thermostat...

■ GARANTIISERTIFICAAT

- Garantiiaeg lõpptarbijale.

- Le remplacement d'un composant ou d'un produit ne peut en aucun cas prolonger la durée initiale de la garantie.
- Notre responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages causés par une mauvaise installation ou par le non-respect des instructions se trouvant dans le document.

ATTENTION : Un produit présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur site à la disposition des experts d'assurance et le sinistré doit en informer son assureur. Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.

- De vervanging van een onderdeel zal in geen geval leiden tot verlenging van de oorspronkelijke garantieperiode.
- Wij kunnen onder geen beding aansprakelijk worden gesteld voor schade die voortvloeit uit een verkeerde installatie of de niet-naleving van de instructies in het document.

OPGELET: Indien wordt verondersteld dat een product aan de oorzaak ligt van de schade, moet dit ter beschikking gehouden worden van de experten van de verzekering en het slachtoffer moet de schade melden aan zijn verzekering. Een vervanging kan enkel gebeuren met het akkoord van de verzekering.

- Vahetatavate varuosade väljavahetamine garantiiaja jooksul ei pikenda mitte ühelgi juhul algselt antud garantiiaegä.
 - Me ei vastuta valesst paigaldamisest või käesolevas dokumendis esitatud juhiste mittejärgimisest tingitud kahjude eest.
- HOIATUS!** Eeldatavalt õnnetuse põhjustanud toode tuleb hoida kohapeal kindlustusettevõtja esindajatele ning vigastatud isik peab võtma ühendust oma kindlustusandjaga. Mis tahes asendamised tuleb leppida kokku kindlustusettevõtjaga.

DATE D'ACHAT :
Aankoopdatum / Ostukuupäev

NOM ET ADRESSE DU CLIENT :
Naam-Adres / Valdaja (Nimi-Adress)

MODÈLE ET N° DE SÉRIE :
à relever sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau
Model en serienummer overnemen van het identificatielabel van de boiler
Mudel ja tehase number

BIP
Rue Monge – BP 65
F-85002 LA ROCHE SUR YON
International : consultez votre installateur
Konsulteerige paigaldajaga / Palun pööruda garantiandja poole

www.atlantic.fr

Cachet du revendeur
Stempel van de handelaar / Paigaldaja tempel